



VILLE DE COTEAU-DU-LAC

Politique d'aide aux activités hors territoire

| | |
|-----------------|-----------------|
| DATE ADOPTION : | 11 octobre 2016 |
| # RÉSOLUTION : | 359-10-2106 |
| DATE REVISÉE : | 9 avril 2019 |
| # RÉSOLUTION : | 122-04-2019 |

POLITIQUE D'AIDE AUX ACTIVITÉS SPORTIVES HORS TERRITOIRE

BUT

Les Coteaulacois qui participent à des activités sportives fédérées hors du territoire sont éligibles à une aide financière de la part de la Ville de Coteau-du-Lac pour défrayer certains coûts associés à la pratique du sport.

Les membres du Conseil municipal souhaitent, par ce geste, aider les familles à supporter les frais qu'engendrent ces inscriptions. De ce fait, les jeunes citoyens de Coteau-du-Lac seront plus actifs et adopteront de saines habitudes de vie.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

1. Être résident de Coteau-du-Lac;
2. Être âgé de moins de 18 ans;
 - Les demandeurs de plus de 17 ans doivent fournir une preuve d'inscription dans un établissement scolaire à temps plein;
3. Remplir le formulaire de demande de participation au programme et le retourner dûment rempli au Service des loisirs et de la culture, au plus tard le 30 avril de l'année suivante accompagné des pièces justificatives suivantes :
 - Fournir tous les reçus d'inscription;
 - Fournir une preuve de résidence;
 - Une demande de remboursement doit être complétée par tout parent (ou tuteur) désirant recevoir le soutien, même si le club nous envoie la liste des frais d'inscription directement;
 - Les parents (ou tuteurs) n'ont pas à remplir une demande de remboursement lorsque le club effectue une déduction à même les frais d'inscription pour les résidents de Coteau-du-Lac.
4. Une seule demande par athlète et par année sera acceptée.
5. Les disciplines ciblées sont les suivantes :
 - Toutes les disciplines régies par une fédération ou qui comportent un volet compétitif (voir Annexe 1);
 - Sont exclues les activités de formation telles que :
 - Natation Croix-Rouge (non-régie par la FNQ);
 - Sauvetage (non régi par la FNQ);
 - Formation pour devenir entraîneur ou officiel;
 - Toutes autres activités de formation.



LIMITES BUDGÉTAIRES

Une demande peut être présentée en tout temps durant l'année, en respectant le délai maximal du 30 avril de l'année suivante, mais la « Politique d'aide aux activités sportives hors territoire » est sujette à des limites budgétaires.

AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE

- Le remboursement est de vingt pour cent (20 %) des montants relatifs au coût de l'inscription au sport jusqu'à concurrence de cent dollars (100 \$) par enfant par année;
- Sont exclus les frais de vêtements, uniformes, matériels et équipement, ainsi que les frais d'inscription aux compétitions.

NOTE : Les politiques sont traitées individuellement, un résident peut donc faire une demande en vertu de plusieurs politiques.

ANNEXE 1 : LISTE DES SPORTS FÉDÉRÉS

- Fédération québécoise d'ATHLÉTISME
- Fédération de sport AUTOMOBILE du Québec
- Association SPORTIVE DES AVEUGLES du Québec
- Association québécoise d'AVIRON
- BADMINTON-Québec
- Fédération québécoise de BALLON SUR GLACE
- BASEBALL Québec
- Fédération de BASKETBALL du Québec
- Fédération québécoise de BIATHLON
- Fédération québécoise de BOXE OLYMPIQUE
- Fédération québécoise de CANOË-KAYAK D'EAU VIVE
- Association québécoise de CANOË-KAYAK DE VITESSE
- Fédération de CHEERLEADING du Québec
- Fédération de CROSSE du Québec
- CURLING-Québec
- Fédération québécoise des sports CYCLISTES
- Fédération DANSE SPORT Québec
- Fédération québécoise de DYNAMOPHILIE
- Fédération ÉQUINE du Québec
- Fédération québécoise de la montagne et de l'ESCALADE
- Fédération d'ESCRIME du Québec
- FOOTBALL-Québec
- Fédération de GOLF du Québec
- Fédération de GYMNASTIQUE du Québec
- Fédération d'HALTÉROPHILIE du Québec
- Fédération québécoise de HANDBALL OLYMPIQUE
- Fédération québécoise de HOCKEY-Québec
- JUDO-Québec
- KARATÉ Québec
- Corporation de KICK-BOXING amateur du Québec
- Fédération québécoise de KIN-BALL
- Fédération de LUTTE OLYMPIQUE du Québec
- Fédération de NAGE SYNCHRONISÉE du Québec
- Fédération de NATATION du Québec
- Fédération de NETBALL amateur du Québec
- OLYMPIQUES SPÉCIAUX Québec

- Association québécoise de sports pour PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX
- PARASPORTS QUÉBEC
- PATINAGE Québec
- Fédération de PATINAGE DE VITESSE du Québec
- Fédération de PÉTANQUE du Québec
- PLONGEON-Québec
- Fédération des sports à QUATRE MURS du Québec
- RINGUETTE Québec
- Fédération de RUGBY du Québec
- Société de SAUVETAGE du Québec
- Fédération québécoise de SKI ACROBATIQUE
- SKI DE FOND Québec
- Fédération SKI NAUTIQUE ET PLANCHE Québec
- SKI Québec alpin
- Association Québec SNOWBOARD
- Fédération de SOCCER du Québec
- SOFTBALL-Québec
- Association sportive des SOURDS du Québec
- Fédération québécoise de TAEKWONDO
- TÉLÉMARK Québec
- TENNIS Québec
- Fédération de TENNIS DE TABLE du Québec
- Fédération québécoise de TIR
- Fédération de TIR À L'ARC du Québec
- TRIATHLON-Québec
- Fédération québécoise d'ULTIMATE
- Fédération de VOILE du Québec
- VOLLEYBALL Québec
- Fédération de WATER-POLO du Québec